



1200802601

DATE DEPOT :	2012-01-25
NUMERO DE DEPOT :	2012R008012
N° GESTION :	2010D00657
N° SIREN :	520180969
DENOMINATION :	FINEXGA
ADRESSE :	5 rue Robert de Flers 75015 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/10/20
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

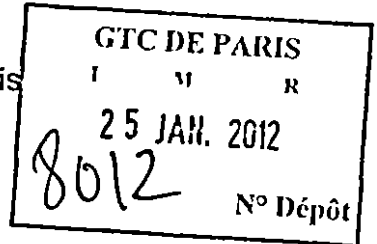
FINEXGA

Société Civile au capital de 3.442.000 €
divisé en 34.420 parts de 100 € de valeur nominale

Siège social : 5 rue Robert de Flers 75015 Paris

RCS de : Paris - N° Gestion : 2010 D 00657

SIRET : 520180969 00013 – APE : 7022 Z



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE en date du 20 octobre 2011

- > Réalisation de la donation des 34.187 parts
par Monsieur Willy DORR à Monsieur Garry DORR
- > Modification consécutive des statuts

L'an deux mil onze, le vingt octobre à dix neuf heures, les Associés se sont réunis au siège social sur convocation régulière du Gérant, Monsieur Garry DORR, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Consécutivement aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juin 2011 et suite à la donation réalisée ce jour à concurrence de la totalité des parts possédées par Monsieur Willy DORR dans le capital de FINEXGA sc :
 - ↳ modification corrélative de l'article 7 des statuts "capital social"
 - ↳ pouvoirs donnés à Monsieur Garry DORR, Gérant
 - ↳ questions diverses

Il est alors constaté tous les Associés présents forment ainsi l'intégralité du capital social.



Two handwritten signatures are visible at the bottom of the page.

Consécutivement, la présente Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Puis, il est proposé à Monsieur Willy DORR, de bien vouloir remplir les obligations liées au Secrétariat de séance, ce qui est accepté.

Il est procédé successivement à l'examen des questions à l'ordre du jour, sachant qu'il est précisé plus particulièrement les points suivants :

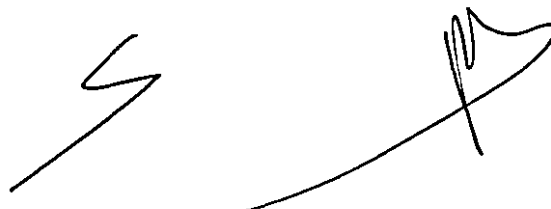
- dans le cadre de la transmission familiale des diverses sociétés concernées, il a été procédé à la donation de la totalité des parts de FINEXGA sc, complétant ainsi toutes les autres opérations concourant à la passation de l'intégralité des entreprises familiales dans un but de continuité.

Après échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes à l'ordre du jour, sont mises aux voix :

1^{ère} RESOLUTION :

Les Associés constatant la réalisation de la donation décidée irrévocablement lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011, confirment consécutivement que le transfert de 34.187 parts sociales détenues par Monsieur Willy DORR a été exécuté et que la répartition du capital social à la date de ce jour est modifiée en conséquence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Two handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is a stylized, angular mark. The second signature on the right is more fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.

2^{ème} RESOLUTION :

Les Associés corrélativement, décident la modification de l'article 7 des statuts ainsi qu'il soit :

Article 7 – capital social :

Il est fixé à la somme de 3.442.000 € (trois millions quatre vent quarante deux mille euros) et divisé en 34.420 parts sociales de 100 € chacune de valeur nominale, entièrement libérées et réparties entre les associés au prorata de leurs apports comme suit :

-	à Monsieur Garry DORR :	34.420 parts	—
	portant les n°1 à 34.420		

	Total du nombre de parts égal à :	34.420	—

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité. —

3^{ème} RESOLUTION :

Les Associés donnent tous les pouvoirs nécessaires à Monsieur Garry DORR pour faire accomplir toutes les formalités légales obligatoires à cet effet.

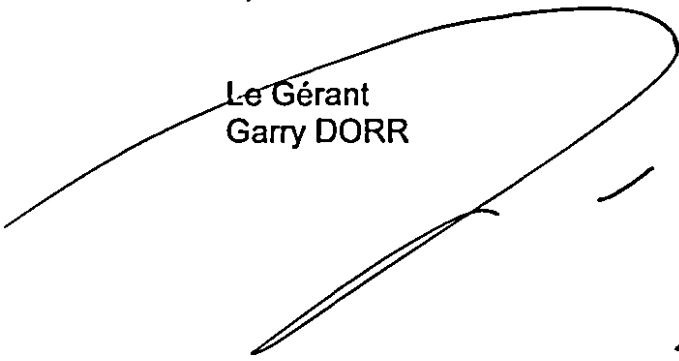
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est déclarée levée à dix neuf heures quarante.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Le Gérant
Garry DORR



pour le Secrétariat de séance
Willy DORR

